

DES MESURES DE PRÉVENTION CONCRÈTES À PARTIR D'UN PLAN D'ACTION



PAR Francine Gauvin

De plus en plus d'entreprises ont réglé à la source ou maîtrisé les principaux dangers qui peuvent causer des décès, des accidents ou des maladies. Elles ont mis en place des activités de prévention et des moyens de contrôle, fourni des équipements de protection individuelle (ÉPI), etc. Elles ont conçu et mis en place une structure en SST. Certaines sont rendues dans les détails, le raffinement. Les causes physiques des accidents étant majoritairement contrôlées, elles s'attaquent actuellement à celles reliées au comportement des individus, et à la culture SST de l'entreprise. Par contre, d'autres n'ont pratiquement rien réalisé ou ne font qu'éteindre les feux. Entre ces deux extrêmes, il y a des entreprises qui poursuivent leurs efforts d'amélioration à long terme.

Si, en tant que coordonnateur SST, vous êtes dans une entreprise qui débute en santé-sécurité ou que vous aimeriez vous structurer davantage, le modèle d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan de prévention a toute sa place. Voyons les étapes d'élaboration d'un tel plan.

PLANIFIER CE QUE L'ORGANISATION VEUT ET PEUT ATTEINDRE

AGIR SUR LES RISQUES

Tout commence par une analyse de la situation pour que le coordonnateur ait un bon portrait ou bilan de la situation en SST de son entreprise (voir page 4). Il en connaît les forces et les faiblesses, mais il se retrouve vis-à-vis plusieurs problèmes encore à résoudre. Comme il ne sera pas possible de tout régler du jour au lendemain, il devra choisir les problèmes ou les besoins prioritaires, et planifier ce que l'organisation veut et peut atteindre à court, à moyen et à long termes, en fonction des dangers et des risques évalués, et des moyens (organisationnels, humains et techniques) de l'entreprise. Le coordonnateur peut agir à ces trois niveaux.

À court terme et, selon la gravité des problèmes, il s'agit de faire mieux avec ce qui est déjà en place, c'est-à-dire d'obtenir le maximum d'efficacité des mesures existantes, ou de mettre en œuvre des solutions simples de prévention.

Exemples

- Évaluer les dangers et les risques susceptibles d'entraîner des conséquences graves (besoin d'une action immédiate à tout le moins, même si c'est temporaire)
- Déterminer les dangers que vous, vos superviseurs et vos travailleurs jugez les plus urgents
- Se conformer aux exigences légales et réglementaires

À moyen terme, une étude technique, organisationnelle et financière permettra de planifier les actions de prévention à mener dans le temps, en fonction des complexités de mise en œuvre, des moyens en place et autres. Ces actions tiendront compte de :

- ce que vous pourriez faire de plus pour prévenir les accidents et améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité chez vous
- du rapport coûts/bénéfices, de l'impact du choix, de la disponibilité des ressources humaines, techniques, matérielles, financières, etc.

À long terme, il s'agira de :

- maintenir la structure de prévention en place
- bonifier les activités de gestion de la prévention
- améliorer ses façons d'agir
- inscrire les nouveautés nécessaires et utiles

Les mesures de prévention et de maîtrise de risques devraient s'effectuer dans l'ordre qui suit.

- Éliminer le danger à la source ou réduire le risque qui se manifeste
- Maîtriser les dangers et les risques par des mesures techniques entre

la source du danger et les personnes

- Réduire, au minimum, les dangers et les risques en passant par la personne

Exemples de mesures à prendre

A) À la source

- Choix ou amélioration des matériaux, des matières premières, des machines (ex. : substitution de produits comme : remplacer la silice par de l'olivine pour le décapage au jet d'abrasif)
- Conception adéquate ou modification du procédé ou du poste de travail
- Entretien préventif (machines, véhicules, installations, outils, etc.)
- Tenue des lieux (propreté, ordre, etc.)

B) Entre la source du danger et les personnes

- Protecteurs collectifs (garde-corps, écrans, voyants lumineux, etc.)
- Protection individuelle (protection de la tête, des yeux, de la peau, des mains et des pieds, respiratoire, etc.)

C) Sur la personne

- Comportement requis (règlements généraux, spécifiques)
- Procédures spéciales ou sécuritaires, révision des méthodes de travail
- Engagement par la participation active des travailleurs et supervision des projets de sécurité
- Formation, information (générale, spécifique, continue, etc.)
- Communication, sensibilisation (objectifs à transmettre, résultats, bons coups en SST)
- Réunions de sécurité
- Diverses formes d'incitation (rétroaction, reconnaissance, motivation)
- Conditionnement physique, etc.

Votre programme devrait également prévoir des mesures de prévention pour les changements significatifs dans l'organisation, comme l'introduction d'un nouveau procédé ou d'un nouvel équipement. Il devrait aussi inclure des lignes directrices sur les éléments suivants : les urgences,

l'acquisition de biens ou de services sécuritaires, la sous-traitance, etc.

Lorsque le choix des actions à réaliser pour l'année en cours sera déterminé, il faudra désigner des responsables ainsi que fixer les échéances.

laborateurs motivés, intéressés et convaincus, relativement à la santé et sécurité, parmi les cadres et les employés. Ensuite, pour sa concrétisation, allez chercher progressivement la participation d'autres travailleurs.

DES COLLABORATEURS MOTIVÉS, INTÉRESSÉS ET CONVAINCUS

cela, il faut également élaborer et mettre en œuvre un plan de communication pour vos actions en SST.

EXEMPLE D'UN PLAN D'ACTION

OBJECTIFS DE PRÉVENTION	ACTIONS POUR L'ANNÉE EN COURS	ÉTAPES DE RÉALISATION	PERSONNES RESPONSABLES
Empêcher l'accès aux pièces en mouvement en sécurisant toutes les machines	Installer un dispositif de sécurité permanent sur la scie n° 5	<ul style="list-style-type: none"> Établir un plan Concevoir un gabarit Fabriquer le dispositif Essai pilote Informé et former les travailleurs 	Travail de collaboration entre : <ul style="list-style-type: none"> ingénieur mécanicien coordonnateur SST superviseur CSS
Se doter de méthodes et de techniques de travail sécuritaires	Effectuer une analyse sécuritaire de la tâche X	<ul style="list-style-type: none"> Détailler les différentes étapes de la tâche Identifier l'étape qui comporte des risques Déterminer une façon plus sécuritaire et productive d'exécuter la tâche Élaborer et transmettre la procédure Former les employés Effectuer un suivi 	Travail de collaboration entre : <ul style="list-style-type: none"> coordonnateur SST CSS superviseur ingénieur
Protéger les employés des dangers qui ne peuvent être éliminés à la source ni contrôlés	Former et informer les employés sur le port des bouchons au département X	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer les rudiments d'une bonne utilisation Assurer un suivi et un contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> coordonnateur SST superviseur CSS

Il faut aussi prévoir, dans votre plan d'action, la mise en place de moyens de suivi et de contrôle pour vous assurer de la permanence des correctifs, et savoir comment agir lors de la survenance de nouveaux risques, de dérogations, etc. Contrôler, c'est empêcher que le danger ne revienne ! Voici quelques moyens de suivi et de contrôle : l'inspection périodique pour s'assurer que les risques sont maîtrisés à la scie n° 5; l'observation de la tâche X pour voir si les étapes sécuritaires ont été respectées et si les bouchons sont portés.

EN CONCLUSION

C'est au coordonnateur SST (ou à tout autre acteur responsable de la prévention) que revient le soin de s'assurer du bon déroulement de ce processus. Il a reçu une bonne formation de base pour exercer la fonction prévention. Il constitue un atout important pour l'organisation. Mais il ne peut tout réaliser seul, d'où l'importance de vérifier si le rôle de chacun, dans le domaine de la SST, a été précisé, en plus de chercher des moyens pour mieux travailler ensemble. L'enjeu central de la prévention est de faire converger les points de vue, afin de déboucher sur des accords fructueux quant à l'évaluation des risques et aux propositions d'actions.

LA COLLABORATION DE TOUS À LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES LÉSIONS

L'élaboration du plan d'action ne se réalise pas en vase clos. Préférentiellement, une équipe de travail s'y attèle. La constitution de ce groupe doit représenter la structure organisationnelle. Choisissez des col-

laborateurs motivés, intéressés et convaincus, relativement à la santé et sécurité, parmi les cadres et les employés. Ensuite, pour sa concrétisation, allez chercher progressivement la participation d'autres travailleurs.